



La Lettre

de l'Association de Protection du Cadre de Vie
et de l'Environnement Balmanais

A.P.C.V.E.B

BP 13374 - 31133 BALMA Cedex

courriel : apcveb@free.fr

notre site : <http://apcveb.free.fr>

Février 2006

SOMMAIRE

Editorial page 1

Je t'aime, moi non PLU page 2

Projet de contournement de
Quint-Fonsegrives et Lasbordes :
Jonction Est page 2

Vie culturelle :
Utopia c'est fini ... page 3

Le Plan d'Exposition
aux Bruits page 3

Une démarche de
Développement
Durable à Balma page 3

Agenda APCVEB 2005 page 4

Démocratie branchée page 4

Le Mot du Président

L'année 2005 fut marquée par quelques événements importants pour notre commune. Trois points au moins ont retenu toute notre attention.

Le vote du Plan Local d'Urbanisme : si le règlement adopté ne permet qu'une densification modérée de Balma, il en était autrement du projet initial. Grâce à la mobilisation que nous avons suscitée, le document final propose une évolution plus douce. Il reste toutefois à évaluer plus précisément ce que sera la réalité de la ZAC Gramont, grande absente du nouveau règlement, qui n'en fixe que les limites géographiques, mais nullement le projet.

Le bus en site propre : après des travaux importants, le tronçon Gramont-Aérostiers est finalement ouvert, procurant un gain de 3 mn par trajet centre-ville/métro, et un confort certain pour les usagers. Cette avancée ancre dans le paysage la place grandissante que devraient prendre les transports en communs dans l'agglomération. L'APCVEB confirme son soutien à ce projet, tout en restant vigilante sur la poursuite du maillage du réseau (connexion avec la future liaison Ramonville-St Orens), la desserte des zones d'emploi (La Plaine, Parc Technologique, Le Palays, Labège), et la mise en place de fréquences attrayantes (10 mn).

Un climat à la dérive : c'est devenu un lieu commun, le climat change bel et bien, et pas seulement à Balma. Mais au-delà de cette constatation, quelles sont les conséquences pour nous tous, et quelle attitude devons-nous adopter ? Concernée par cette évolution, l'APCVEB a décidé de s'associer à une démarche de développement durable sur Balma, dans le cadre d'un Agenda 21 local.

Bien sûr d'autres questions ont été abordées cette année et continueront à l'être : campagne de mesure pour l'évaluation de nuisances sonores, débat sur l'intérêt d'une seconde rocade, etc. En parallèle, nous suivons d'un œil attentif le respect de la charte concernant l'Aérodrome de Lasbordes.

Ces sujets vous intéressent ? Venez en débattre avec nous, notamment à l'occasion de l'assemblée générale, ouverte à tous. Et pour aller plus loin, soutenez notre action, en adhérant ou en participant : nous ne serons jamais assez nombreux.

Renaud LAURETTE

L'Assemblée Générale 2006

des adhérents de
notre Association
aura lieu

**MARDI 21 MARS
à 20 h 30**

**à la Salle Audio
Ecole Marie Laurencin
(entrée côté parking)**

*Tous les Balmanais, même
non adhérents, sont invités à
prendre part à l'Assemblée
Générale.*

J'adhère ou je renouvelle mon adhésion à l'A.P.C.V.E.B. pour l'année 2006.

Nom et prénom :

Adresse :

Tél :email :

*Ce talon est à découper et à retourner à l'adresse indiquée ci-dessus,
accompagné d'un chèque à l'ordre de l'APCVEB : 10 € par personne ou 16 € par famille*

Je t'aime, moi non PLU

En matière d'urbanisme, le dernier événement en date est l'adoption, en septembre 2005, par le Conseil Municipal, du PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui a fait l'objet d'une enquête publique durant le mois de mai dernier. L'APCVEB s'est montrée particulièrement active, en analysant les détails du règlement proposé et en attirant l'attention des balmanais sur des points contestables, au travers d'une pétition accompagnée d'une notice détaillée.

Au final, et grâce à la mobilisation de la population, les points les plus importants ont été pris en compte : peu de modifications touchent les zones déjà bâties, alors que les dispositions soumises à enquête auraient permis une densification importante de certaines zones.



L'APCVEB demeurera attentive aux différents dossiers à venir concernant l'Urbanisme à Balma :

- la ZAC de GRAMONT : sa réglementation est absente du PLU ;
- l'évolution du cœur de ville : nous souhaitons pour ce projet majeur, une large concertation, tant des riverains que du Comité Consultatif de l'Urbanisme ;
- le projet de contournement Est de Balma (L.U.B.E) : le Schéma Directeur de l'Agglomération Toulousaine mentionne sa réalisation comme un préalable à l'achèvement de l'urbanisation du site de Gramont. Il convient donc de mener sans tarder les études nécessaires à la définition de son tracé afin que chacun en soit informé.

Projet de contournement de Quint-Fonsegrives et Lasbordes : Jonction Est

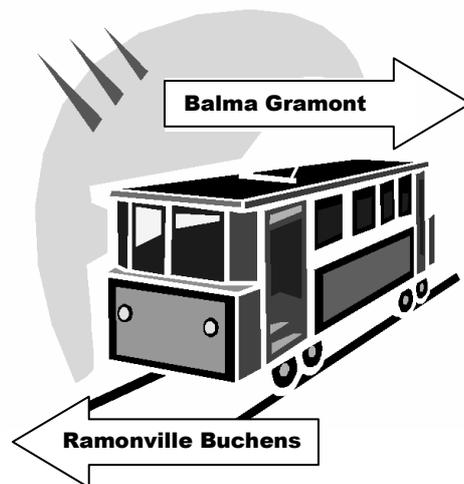
En Octobre 2005, la communauté d'Agglomération du Grand Toulouse a lancé une enquête publique de concertation au sujet du projet de voie routière nommé « Jonction Est ». Le dossier d'enquête, accessible via internet, présentait, outre les trajets alternatifs de voirie, les projets de transport en commun associés :

- le TCSP (Transport en Commun en Site Propre) Secteur Est qui reliera Balma Gramont au centre de Fonsegrives ;
- la LMSE (liaison multimodale Sud-Est) qui reliera la future station Ramonville Buchens (terminus Sud de la ligne B) à la future « Jonction Est » au niveau d'Entiore. Cette liaison est dotée d'un TCSP ;
- le TCSP sur la RD2 qui traverse Saint-Orens.

Observations de l'APCVEB dans le dossier d'enquête publique

Nous préconisons une interconnexion entre le bus en site propre de Balma et la future liaison multimodale sud-est : les bus pourraient ainsi assurer le parcours complet Balma Gramont (terminus Est de la Ligne A) jusqu'à Ramonville Buchens (terminus Sud de la ligne B). Cette ligne serait un moyen de transport efficace pour les Balmanais qui travaillent dans les zones d'activités du Sud Est (Labège, CNES, Parc technologique du Canal, Université ...) et réciproquement pour les habitants de Labège qui travaillent à Balma.

Nous souhaitons également que des parkings de délestage (autos et vélos) suffisamment dimensionnés soient disposés le long de ces lignes de transports en commun, et en particulier au croisement avec la future « Jonction Est ». Ainsi, les automobilistes qui l'emprunteront seront naturellement incités à garer leur voiture et à utiliser les bus puis le métro pour pénétrer rapidement dans Toulouse. Les cyclistes devront également pouvoir laisser leur vélo en toute sécurité.



Vie culturelle : Utopia, c'est fini ...



Comme le savent les habitants de Tournefeuille, l'Utopia est non seulement un cinéma d'art et essai de qualité, mais aussi un vrai lieu de vie et d'échanges culturels et associatifs. C'est pourquoi, l'APCVEB regrette vivement que ce projet n'ait pas pu aboutir sur notre commune. Le caractère culturel et associatif de ses activités nous semblait en effet de nature à enrichir la vie locale. L'APCVEB souhaite qu'un projet culturel de ce type puisse voir le jour prochainement afin de renforcer le dynamisme du centre ville.

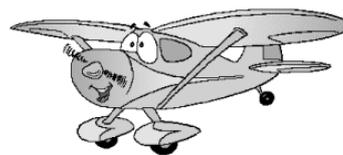
Le Plan d'Exposition au Bruit

Le PEB est un document annexé au Plan Local d'Urbanisme, destiné à éviter que de nouvelles populations ne soient exposées, dans les années à venir, au bruit généré par les activités des aérodromes. Il prévoit trois zones concentriques A, B, C qui correspondent à des niveaux décroissants de contraintes sur les constructions.

Les nouveaux PEB doivent donc tenir compte des hypothèses de trafic futur. A Lasbordes, les prévisions sont conditionnées par la charte, qui pendant la durée de son application (4 ans), limite le nombre annuel des mouvements (décollages et atterrissages) à 66 000.

Le dernier PEB de Lasbordes date de septembre 1990. Un décret d'avril 2002 imposait de le redéfinir en utilisant un nouvel indice (Lden) pour caractériser le bruit.

Les services de l'aviation civile ont donc proposé plusieurs plans en fonction des hypothèses retenues pour définir la « journée caractéristique » de Lasbordes. La Commission Consultative de l'Environnement a proposé à M. le Préfet de fixer cette « journée caractéristique » à 400 mouvements par jour, ce qui correspond à une des journées les plus chargées. C'est aussi cette valeur que le conseil



d'administration de l'APCVEB avait retenue.

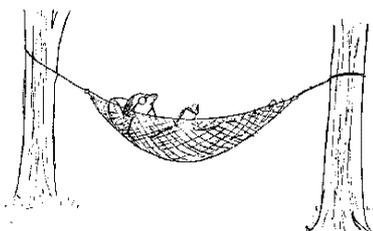
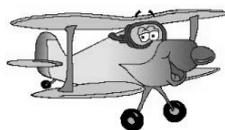
La réglementation en vigueur est adaptée aux grands aéroports, mais ne l'est pas du tout aux petits aérodromes qui, comme Lasbordes, n'enregistrent pas de mouvements après le coucher du soleil.

C'est pourquoi le nouveau PEB qui va être soumis à enquête publique sera, pour Balma, très sensiblement identique à l'ancien et ne protégera pas davantage les habitants situés sous le tour de piste. Au-delà de notre commune, vers le sud, il sera même moins étendu. La zone C où les habitations collectives sont interdites y passe en effet de 276 à 251 hectares. En fonction des vents dominants, il a été en effet tenu compte que 30% seulement des décollages se faisaient vers le sud.

Lasbordes : silence, on tourne !

Le montage des silencieux d'échappement

Le fabricant des silencieux qui avait généralement été choisi pour équiper les avions effectuant des tours de piste n'ayant pu obtenir à temps l'homologation de son matériel, les aéroclubs se sont retournés fin 2005 vers un autre fournisseur, ce qui a entraîné un retard de l'ordre de trois mois. Dans ces conditions, la date à laquelle aucun avion ne sera autorisé à faire des tours de piste à moins d'être équipé de silencieux a été fixée au 1^{er} janvier 2006.



Transfert de l'aérodrome à une collectivité locale

L'Etat doit transférer au plus tard le 1^{er} janvier 2007, la propriété et la gestion de l'aérodrome à une collectivité locale. Si, à cette date, aucune ne s'est portée candidate, le préfet effectuera ce transfert vers la collectivité qui lui semblera la plus appropriée. Un transfert de ce type vient d'ailleurs d'avoir lieu pour l'aérodrome de Bourg St Bernard, la mairie s'étant portée candidate à la reprise¹. En ce qui concerne Lasbordes, nous devons rester très vigilants afin que les dispositions de la charte qui engagent l'Etat (66 000 mouvements/an au maximum, pas de constructions nouvelles sur le site, etc.) soient, pour le moins, reprises par le futur gestionnaire.

¹ La mairie a fait une proposition à des conditions qui ont été acceptées par l'Etat.

Une démarche de Développement Durable à Balma

Depuis un an, un groupe de volontaires, animé par quelques élus, tente de mettre en place un « Agenda 21 local » à Balma. Le but de cet outil, préconisé par la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT), est l'application locale des accords de Rio (1992) tendant à lutter contre le dérèglement climatique, la mauvaise répartition des richesses et la diminution des ressources naturelles.

S'appuyant sur les 3 axes du Développement Durable (social, économique et environnemental), « l'Agenda 21 local » a pour ambition d'agir au niveau de la commune, pour la protection de l'environnement et l'équité sociale, tout en préservant l'efficacité économique.

Actuellement, une quinzaine de balmanais, dont plusieurs membres de l'APCVEB, participent régulièrement aux réflexions préliminaires en tentant de dresser un état des lieux de la commune sur les trois sujets suivants :

- Air, eau et biodiversité,
- Transports, déchets, énergie, changements climatiques,
- Urbanisme, habitat, écogestion et risques

Consciente de l'ampleur de la tâche, l'APCVEB soutient sans réserve cette initiative, y joue un rôle actif et souhaite que des réalisations concrètes sur Balma découlent de ces travaux.



2005, un Agenda bien rempli pour l'APCVEB ...

Aviation légère / aérodrome de Lasbordes	
mars	1 ^{ère} réunion du Comité de suivi de la Charte de Lasbordes – respect des différentes mesures et programme des silencieux
mai	Réunion plénière du Conseil National du Bruit - Ministère de l'Écologie et Développement Durable -
Juin	Réunion interministérielle : finalisation de la circulaire destinée aux préfets (bruit des avions)
septembre	2 ^{ème} réunion du comité de suivi de la Charte de Lasbordes – préparation du Plan d'Exposition au Bruit (P.E.B.)
octobre	Réunion interministérielle : démarrage de l'enquête nationale sur l'aviation légère en France
décembre	Réunion de la Commission Consultative de Lasbordes (préfecture) : adoption du P.E.B
Transports	
	Participation aux réunions du Collectif PDU (Plan de Déplacement Urbain) Réflexions sur le projet de Liaison Urbaine Balma Est (L.U.B.E.) Participation à la concertation : Jonction Est (Contournement de Fonsegrives).
Urbanisme	
Toute l'année	Participation aux rares réunions du CCU – Comité Consultatif d'Urbanisme - Sujets abordés : PLU, Zac Cyprié et Gramont, Projet « Cœur de Ville » ...
mai - septembre	Enquête publique sur Projet de PLU – Plan Local d'Urbanisme - Pétition (+ de 200 signatures) pour s'opposer à des modifications du POS trop importantes et inacceptables à nos yeux
Divers	
12 avril 2005	Assemblée générale de l'APCVEB Présentation du rapport moral et financier, puis des sujets « avions », « téléphonie » et « urbanisme » avant le renouvellement du Conseil d'Administration. Le questionnaire sur les activités de l'association remis aux participants est recueilli.
2 juin 2005	Participation en observateur aux mesures de bruit près du CEAT et des installations de l'EDF : A la suite de plaintes de riverains, la mairie et la DRIRE ont effectué des mesures de bruits diurnes et nocturnes au croisement de la rue des Arènes et de la Rue Saint-Jean.
10 septembre	Carrefour des associations : Le stand de l'APCVEB présente nos activités, ainsi que le projet de PLU et les trajets des transports en commun
25 septembre	Journée sans voitures : Participation à l'organisation du « rallye Environnement » et à la visite du chantier du BSP.
octobre 2005	Rencontre avec l'association CASTEL.ENV.VIE Cette association travaille sur le projet de PLU de Castelginest
Toute l'année	Participation à l'Agenda 21 local : Programme d'actions pour le 21 ^{ème} siècle orienté vers le Développement Durable
Toute l'année	Mise à jour du site Internet http://apcveb.free.fr Retrouvez en ligne toute l'actualité et les informations sur notre association !



Démocratie branchée

Les lecteurs fidèles se souviendront de nos interrogations de l'an dernier : mais pourquoi, à l'heure d'Internet, les documents soumis à enquête publique ne sont-ils pas disponibles en ligne ?

Et bien cette fois, à Balma, c'est chose faite. Emboîtant le pas à quelques mairies sans doute en avance, celle de Balma, soumise à une pression courtoise mais ferme de l'APCVEB, a mis à disposition de ses électeurs le projet de règlement du PLU soumis à enquête publique en mai dernier, ainsi que le plan de zonage associé.

Saluons ce progrès, ainsi que l'effort d'accueil fait à cette occasion en Mairie (locaux dédiés, horaires spécifiques). Gageons qu'il s'agit d'un précédent qui fera référence pour les consultations à venir.

Le nouveau site de la mairie est maintenant disponible. S'ouvre ainsi la possibilité de prévenir les citoyens par courriel de tout événement important sur la commune, et de leur permettre de s'exprimer sur les projets et sujets d'actualité par le biais de forums en ligne. De même, la diffusion intégrale des débats du conseil municipal est désormais possible. Ces fonctions seront-elles bientôt disponibles ?

Souhaitons, en tous cas, que la mairie ne s'arrête pas à une belle façade sur Internet mais sache tirer, pour ses électeurs, tous les avantages de cette technologie.

